

Résumé

CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE

La stratégie de recherche et de transfert sur l'efficacité du système de santé s'inscrit dans la phase II du projet *Perspectives STS* (science, technologie, société) mené par le Conseil de la science et de la technologie. Ce projet inédit et d'envergure lancé en 2003 reposait sur une démarche de type prospectif comportant plusieurs étapes de consultation de façon à circonscrire la demande sociale de nouveaux savoirs qui permettraient de relever certains défis socioéconomiques majeurs pour le Québec au cours des deux prochaines décennies. L'un des objectifs du projet *Perspectives STS* est de contribuer au rapprochement entre les scientifiques et les utilisateurs de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies. L'efficacité du système de santé constitue l'un des sept défis majeurs retenus au cours du processus de consultation. Ce défi se formulait ainsi: « Accroître l'efficacité du système public de santé dans un environnement dominé par une population vieillissante, tout en contrôlant les coûts ».

DÉMARCHE DU COMITÉ DE PILOTAGE

En 2006, un comité de pilotage mis sur pied par les partenaires du défi et réunissant chercheurs et utilisateurs de recherche de différents milieux a été convié à élaborer une stratégie de développement de la recherche propre au défi. La démarche du comité se situe dans la perspective d'une meilleure articulation entre la production de recherche et le système de santé. Elle va au-delà de la priorisation des efforts de recherche, adoptant une approche plus globale qui met en lumière à la fois l'ensemble des capacités de recherche multidisciplinaire requises pour saisir la totalité des facteurs et des interrelations influant sur l'évolution du système de santé et les efforts nécessaires pour l'utilisation des connaissances découlant de la recherche, en vue de contribuer activement à l'amélioration du système de santé. Les travaux du comité se sont étalés sur près d'une année et ont donné lieu à six rencontres entre mai 2006 et février 2007.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Au cours de cette période, le comité a été amené à :

- ♦ situer la problématique de l'efficacité du système de santé dans une perspective internationale;
- ♦ élargir l'angle d'approche du défi pour englober toute la question de la performance du système de santé;
- ♦ définir le cadre intégrateur servant de fondement à la réflexion sur le sujet;
- ♦ préciser les objectifs à atteindre;

- ♦ poser un diagnostic sur le système de santé québécois, ses besoins de connaissances et les instruments nécessaires pour combler ces besoins;
- ♦ faire l'inventaire des chercheurs, des regroupements de recherche, de la relève potentielle, des projets de recherche et du financement sur la problématique;
- ♦ déterminer les éléments qui devraient être pris en compte au chapitre de la formation des chercheurs, du développement de la recherche et de l'utilisation des connaissances;
- ♦ dégager les pistes d'action à intégrer dans une stratégie de recherche et les moyens privilégiés pour y parvenir.

APPROCHE ADOPTÉE PAR LE COMITÉ

Il est apparu évident aux membres du comité qu'on ne pouvait aborder la question de l'efficacité du système de santé sans tenir compte des valeurs – d'équité, de solidarité sociale et de droit à la plus haute qualité de santé accessible sans discrimination aucune – sur lesquelles le système est fondé et sans faire intervenir les autres dimensions de la performance dans lesquelles l'efficacité s'imbrique. La performance du système de santé repose sur un ensemble de dimensions et dire qu'un système est performant revient à comparer la réalisation des objectifs du système avec ce que celui-ci peut être capable d'accomplir, c'est-à-dire l'atteinte des meilleurs résultats possible en disposant des mêmes ressources.

On a d'abord posé un premier regard sur les besoins du système de santé québécois en mettant en évidence les lacunes qui persistent et en dégagant les possibilités d'amélioration. Pour être plus efficace, ce système devrait présenter les caractéristiques suivantes :

- ♦ Un accent plus prononcé sur la prévention et la promotion;
- ♦ Un plus grand engagement des parties prenantes;
- ♦ Une meilleure collaboration inter et intraprofessionnelle, interorganisationnelle et intersectorielle;
- ♦ Un modèle de pratique mieux adapté à la réalité nouvelle;
- ♦ Une logique de service organisée en fonction de l'utilisateur;
- ♦ Une meilleure intégration des technologies de l'information et de la communication;
- ♦ Une gestion plus centrée sur les résultats;
- ♦ Une formation continue élargie pour favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles et de gestion.

DIAGNOSTIC POSÉ SUR L'ÉTAT ACTUEL DE LA RECHERCHE

- ♦ Dotés de capacités de recherche limitées et vieillissantes, la plupart des domaines sont loin d'atteindre une masse critique les mettant à l'abri de l'attrition;
- ♦ La relève existe mais elle est précaire en raison de la rareté des postes universitaires et les sciences sociales y sont très peu représentées;
- ♦ Plusieurs domaines d'expertise de création récente. C'est entre autres le cas des soins infirmiers, des soins de première ligne et de la recherche sur les technologies de l'information et les technologies médicales;
- ♦ L'expertise en économie de la santé montre un sous-développement marqué;
- ♦ La croissance de la recherche évaluative a été ralentie en raison de l'absence d'un soutien financier soutenu dans le temps;
- ♦ Les dimensions sociales et communautaires du système peu étudiées et peu intégrées;
- ♦ L'interface est déficiente entre le système de production de recherche et le système de santé, ce qui n'encourage pas le transfert des connaissances et son appropriation par les décideurs et les autres acteurs du système;
- ♦ Le financement présente un sous-développement, aussi bien en comparaison avec d'autres secteurs de recherche en santé qu'avec le reste du Canada.

ORIENTATIONS DE LA RECHERCHE À PROMOUVOIR

L'examen de l'organisation de la recherche a fait ressortir le transfert et l'appropriation des connaissances comme éléments clés pour améliorer l'efficacité du système de santé, car c'est moins souvent la connaissance qui fait défaut que sa mise en application. Il existe un écart marqué entre la production de recherche et sa mise à profit. Une meilleure articulation entre la recherche et le système de santé s'impose donc pour faire en sorte que les résultats de recherche soient plus et mieux utilisés. Une grande partie de cette stratégie est consacrée à des actions visant à améliorer le transfert et l'appropriation des connaissances. Elle propose aussi un effort important afin d'assurer la relève des chercheurs, considérant les effectifs vieillissants et limités et l'absence de masse critique dans la plupart des secteurs.

Au total, 28 actions stratégiques regroupées sous cinq grands thèmes ont été formulées. Elles comprennent entre autres la création et le financement d'un réseau permanent d'échange mettant à contribution chercheurs, décideurs, gestionnaires, praticiens et citoyens, de même que la création et le financement d'équipes et de chaires de recherche, de bourses de carrière, notamment pour les chercheurs en milieu de pratique, d'un programme de formation en économie de la santé, la mise sur pied de mesures incitatives favorisant la permanence dans des postes universitaires, la création d'un centre de

liaison et de transfert et une série de mesures destinées à accroître le transfert de connaissances.

PISTES D'ACTION ENVISAGÉES POUR RELEVER LE DÉFI

1 – Investir dans les secteurs de recherche à fort potentiel d'impact :

- ♦ Les thématiques associées aux valeurs qui sous-tendent le système;
- ♦ Les stratégies et les interventions relatives aux déterminants de la santé;
- ♦ Les pratiques professionnelles dans un contexte organisationnel en mutation;
- ♦ La transformation et la gestion des organisations;
- ♦ Les dimensions sociales et communautaires
- ♦ L'efficacité du système et l'utilisation optimale des ressources;
- ♦ L'utilisation des connaissances;
- ♦ L'accès et l'exploitation des bases de données.

2 – Créer un lieu d'échange permanent entre chercheurs et utilisateurs de façon à favoriser une plus grande implication des citoyens, des décideurs, des gestionnaires et des intervenants dans le choix des priorités de recherche et afin d'atteindre ainsi une meilleure adéquation entre la production de recherche et les besoins du système

3 – Assurer la relève en développant l'expertise en économie de la santé et en mettant l'accent sur la formation des nouveaux chercheurs dans les créneaux où des déficits pourraient se faire sentir rapidement et ce, en misant sur l'interdisciplinarité et la collaboration avec les intervenants sur le terrain

4 – Maximiser l'utilisation des connaissances en consacrant au transfert une part significative du budget prévu pour le financement de la recherche, en créant un centre de liaison et de transfert, en mettant en place un programme d'actions concertées pour favoriser la recherche sur le transfert et l'appropriation des connaissances, de même qu'en incluant les activités de transfert dans les critères d'évaluation des comités de pairs

5 – Accroître le financement de la recherche de sorte que celui-ci représente une fraction fixe et non négligeable des sommes consacrées annuellement au financement du système de santé.

EN CONCLUSION

Au terme de son élaboration, le document de stratégie a fait l'objet d'une consultation restreinte auprès de cinq experts du domaine afin de tester sa validité externe et d'y apporter les correctifs nécessaires. La stratégie déposée reflète donc les points de vue des chercheurs et des experts sur la question de l'efficacité du système de santé, de même que ceux des utilisateurs de recherche, qu'il s'agisse d'intervenants ou de décideurs gouvernementaux. De plus, des représentants des organismes subventionnaires engagés dans la démarche agissaient à titre d'observateurs lors des rencontres du comité.

Le mérite de cette stratégie de recherche est de tenir compte des lacunes observées dans l'organisation du système de santé tout en s'appuyant sur un bilan actuel de la recherche sur l'efficacité du système. Son caractère unique vient du fait qu'elle déborde la priorisation de thématiques de recherche pour aborder la question de l'organisation de la recherche dans son ensemble.